



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

10 décembre 2018

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 8 h 30 par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Les ministres des affaires étrangères se pencheront sur la question des **Balkans occidentaux**. Ils feront le point sur la situation actuelle et les relations de l'UE avec la région.

Le Conseil débatera ensuite de la **coopération UE-Union africaine (UA)** en vue de la première réunion ministérielle UE-UA entre deux sommets, qui se tiendra les 21 et 22 janvier. Le débat devrait porter sur trois grands thèmes: les aspects politiques (paix, sécurité et gouvernance), l'économie (investissements, commerce et compétences) et le multilatéralisme (renforcement de la coopération à l'appui de l'ordre mondial fondé sur des règles).

Les ministres des affaires étrangères examineront ensuite l'évolution récente de la situation en **Ukraine**, notamment afin de préparer leur déjeuner informel avec le ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Pavlo Klimkine.

Le Conseil discutera de la situation en **Iran**. Les ministres devraient axer leurs travaux sur la mise en œuvre du plan d'action global commun, y compris sur les efforts déployés par l'UE pour préserver les relations commerciales légitimes avec l'Iran. Ils pourraient également discuter des préoccupations exprimées quant au comportement récent d'acteurs iraniens sur le sol européen, au programme de missiles balistiques de l'Iran et à des questions régionales pertinentes.

Les ministres des affaires étrangères participeront à un déjeuner informel avec M. **Pavlo Klimkine**, ministre ukrainien des affaires étrangères.

Dans l'après-midi, le Conseil examinera la situation au **Venezuela**. Les ministres donneront suite à leur échange de vues du 15 octobre 2018, au cours duquel ils sont convenus d'examiner la possibilité de mettre en place un groupe de contact international qui pourrait, si les conditions sont réunies, contribuer à faciliter un processus politique. Ce débat a également lieu dans le contexte du début du deuxième mandat du président Maduro, le 10 janvier 2019.

Possibilités de point presse:

Vers 8 h 15 Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session

Vers 15 h 30 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)
[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un examen des questions urgentes à l'ordre du jour international. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient aborder la question de la situation au **Sri Lanka** et en **Syrie**. Ils pourraient également évoquer le **plan d'action** conjoint **sur la désinformation**, présenté par la haute représentante et la Commission le 5 décembre 2018, ainsi que la question des **droits de l'homme**, la session du Conseil ayant lieu le jour du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

[Déclaration de la porte-parole sur la situation au Sri Lanka, 10 octobre 2018, et déclaration conjointe de la délégation de l'UE à Colombo, publiée sur place, 8 novembre 2018](#)

[L'UE et la crise en Syrie](#)

[Plan d'action conjoint sur la désinformation, communiqué de presse de la Commission, 5 décembre 2018](#)

[Protection et promotion des droits de l'homme \(informations générales\)](#)

Balkans occidentaux

Le Conseil se penchera sur la question des Balkans occidentaux. Les ministres feront le point sur la situation dans la région et l'engagement de l'UE. Il est prévu que les ministres des affaires étrangères examinent l'évolution récente de la situation dans la région, y compris en Bosnie-Herzégovine et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, ainsi qu'en ce qui concerne le dialogue entre Belgrade et Pristina.

Les ministres des affaires étrangères des États membres de l'OTAN ont également discuté des Balkans occidentaux le 5 décembre 2018, en présence de la haute représentante Federica Mogherini.

Le Conseil a discuté de la Bosnie-Herzégovine lors de sa session du 19 novembre 2018, à la suite des élections qui se sont tenues le 7 octobre. Comme indiqué dans ses conclusions du 15 octobre 2018, le Conseil attend de tous les dirigeants qu'ils prennent part de façon constructive à la formation d'un gouvernement à tous les niveaux, et des autorités de la Bosnie-Herzégovine qu'elles donnent la priorité à l'avancement des réformes nécessaires pour faire progresser le pays sur la voie de l'adhésion à l'UE. L'avis de la Commission européenne sur la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine est attendu pour l'année prochaine.

Dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, les votes parlementaires sur les révisions constitutionnelles visant à mettre en œuvre l'accord de Prespa conclu entre Skopje et Athènes ont eu lieu le 19 octobre et les 2 et 3 décembre et ont recueilli la majorité favorable requise des membres du Parlement. Le vote final devrait intervenir en janvier. Le Conseil devrait examiner l'évolution récente de la situation en ce qui concerne l'avancement de la mise en œuvre de l'accord. Dans le cadre du dialogue en vue de la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, facilité par l'UE, Mme Federica Mogherini, haute représentante, a accueilli le 8 novembre 2018 le président Hashim Thaçi du Kosovo et le président Aleksandar Vučić de Serbie pour une réunion dans le cadre du dialogue à haut niveau. L'UE attend de la Serbie et du Kosovo qu'ils parviennent rapidement à un accord juridiquement contraignant, compte tenu du lien direct qui existe entre la normalisation complète de leurs relations et les perspectives concrètes au regard de leurs trajectoires européennes respectives.

L'UE a réaffirmé son soutien sans faille à la perspective européenne des Balkans occidentaux dans la déclaration de Sofia du 17 mai 2018 et dans les conclusions du Conseil de juin 2018. Elle s'est félicitée de l'attachement commun des partenaires des Balkans occidentaux aux valeurs et aux principes européens ainsi qu'à la vision d'une Europe forte, stable et unie, reposant sur des liens historiques, culturels et géographiques et sur des intérêts communs dans les domaines politique et économique et en matière de sécurité.

[Remarques de la haute représentante Federica Mogherini à son arrivée à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, le 5 décembre 2018](#)

[Déclaration commune de ^{Mme} Federica Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et de M. Hahn, membre de la Commission, sur le référendum consultatif organisé dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, 1^{er} octobre 2018](#)

[Déclaration commune de ^{Mme} Federica Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et de M. Hahn, membre de la Commission, sur les élections en Bosnie-Herzégovine, 8 octobre 2018](#)

[Bosnie-Herzégovine: Le Conseil adopte des conclusions et confirme la poursuite de l'opération EUFOR Althea \(communiqué de presse, 15/10/2018\)](#)

[Federica Mogherini accueille le président Thaçi du Kosovo et le président Vučić de Serbie pour une réunion dans le cadre du dialogue à haut niveau, 8 novembre 2018](#)

[Sommet UE-Balkans occidentaux à Sofia, 17/5/2018](#)

Coopération UE - Union africaine

Les ministres des affaires étrangères débattront de la coopération UE - Union africaine (UA) dans la perspective de la première réunion ministérielle UE-UA entre deux sommets, qui se tiendra les 21 et 22 janvier à Bruxelles. Le débat devrait porter sur trois grands thèmes:

- aspects politiques: paix, sécurité et gouvernance
- économie: investissements, commerce et compétences
- multilatéralisme: renforcement de la coopération au service d'un ordre mondial fondé sur des règles

Les discussions devraient porter essentiellement sur la mise en œuvre des conclusions du 5^e sommet UA-UE, qui s'est déroulé les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, marquant une étape de l'évolution vers un partenariat encore plus étroit, mutuellement bénéfique et mieux adapté à un contexte mondial en évolution rapide. Le thème central du sommet, "Investir dans la jeunesse", reste au cœur des priorités de la coopération et des relations Afrique-UE, de même que l'importance de l'action en faveur de la jeunesse et avec elle. Les dirigeants africains et européens sont convenus de porter le partenariat à un niveau supérieur, autour de quatre priorités stratégiques: i) investir dans les personnes - éducation, science, technologie et développement des compétences, ii) renforcer la résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance, iii) migration et mobilité, et iv) stimuler des investissements pour une transformation structurelle et durable de l'Afrique. Il est en outre important de noter que ces domaines prioritaires traduisent l'importance que revêtent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne les aspects politiques, les ministres pourraient évoquer le protocole d'accord sur la paix, la sécurité et la gouvernance signé par l'UA et l'UE le 23 mai 2018, qui donne la possibilité de coopérer de manière plus stratégique avec l'UA.

Pour ce qui concerne le volet économique, les ministres pourraient évoquer la proposition relative à une alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables, dont les ministres chargés du développement ont débattu le 26 novembre 2018. La proposition définit un programme économique global qui complète le volet politique du partenariat et qui est centré sur la création d'emplois, réunissant les différentes composantes des actions que nous menons pour créer des conditions propices à l'investissement, favoriser l'investissement dans des secteurs critiques tels que les solutions numériques, l'énergie, les transports et l'agriculture, et veiller à ce que les compétences nécessaires soient disponibles. L'UE reste le plus grand partenaire de l'Afrique en termes d'échanges commerciaux et d'investissement: en 2016, elle était à l'origine d'environ 40 % des stocks d'IDE entrants, pour une valeur de 291 milliards d'euros.

Pour ce qui est du multilatéralisme, les ministres pourraient mentionner la troisième réunion trilatérale au plus haut niveau tenue entre l'UA, l'UE et l'ONU en marge de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies, réunion au cours de laquelle les hauts responsables ont démontré leur détermination à renforcer leurs synergies dans les situations de crise ainsi qu'aux niveaux politique, économique et opérationnel en vue de faire face aux défis mondiaux. Lors du sommet d'Abidjan, l'UA et l'UE sont convenues d'intensifier leur coopération sur la scène mondiale, en travaillant ensemble afin de promouvoir un ordre mondial fondé sur des règles et articulé autour des Nations unies, et à promouvoir un multilatéralisme efficace. L'UA et l'UE ont appelé à un renforcement de leur engagement mutuel et sont convenues de consolider leur dialogue politique de haut niveau afin d'adopter une approche plus coordonnée et des positions convergentes dans les négociations internationales.

[L'Afrique et l'UE](#)

[Déclaration finale du sommet UA-UE organisé à Abidjan](#)

[Vers une nouvelle "Alliance Afrique - Europe" \(communiqué de presse de la Commission, 12/9/2018\)](#)

Ukraine

Le Conseil examinera ensuite l'évolution récente de la situation en Ukraine, notamment afin de préparer le déjeuner informel avec le ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Pavlo Klimkine.

Au cours du déjeuner, la haute représentante et les ministres des affaires étrangères auront un échange de vues avec le ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Pavlo Klimkine. Ils devraient se pencher sur l'évolution récente de la situation en mer d'Azov, sur la situation en Ukraine en matière de sécurité ainsi que sur un éventuel soutien de l'UE en faveur des régions touchées dans le sud-est de l'Ukraine.

Le 28 novembre 2018, dans une déclaration au nom de l'UE, la haute représentante a exprimé sa plus vive préoccupation concernant le dangereux regain de tensions intervenu dans la mer d'Azov et dans le détroit de Kertch. L'UE a rappelé que l'annexion illégale de la péninsule de Crimée par la Russie en 2014 représente toujours une menace directe pour la sécurité internationale et elle a de nouveau condamné cette violation du droit international. L'Union européenne a réaffirmé son soutien sans réserve à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le dernier débat du Conseil au sujet de l'Ukraine a eu lieu lors de sa session du 19 novembre 2018. Les ministres des affaires étrangères ont réaffirmé leur soutien sans faille à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi que leur détermination sur ce sujet. Dans ce contexte, ils ont rappelé que l'UE ne reconnaît pas les "élections" du 11 novembre 2018 dans la soi-disant "République populaire de Louhansk" et dans la soi-disant "République populaire de Donetsk" qu'elle considère comme illégales et illégitimes. Ils ont affirmé qu'ils étaient prêts à envisager une réaction ciblée appropriée. Les ministres des affaires étrangères ont rappelé que la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk demeure essentielle. Ils ont en outre insisté sur l'action humanitaire constante de l'UE dans l'est de l'Ukraine, en réponse aux besoins de ceux qui sont les plus touchés par le conflit.

Les ministres ont évoqué le soutien de l'UE au processus de réforme en Ukraine. L'UE a pris acte des progrès considérables accomplis par l'Ukraine dans le cadre de son processus de réforme, qui est essentiel à la fois pour répondre aux demandes des citoyens ukrainiens et pour renforcer la résilience de l'Ukraine face aux défis externes auxquels elle est confrontée. L'UE et l'Ukraine auront l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés en matière de réformes, ainsi que sur de nombreuses autres questions présentant un intérêt pour la coopération bilatérale et internationale, lors de leur prochaine session du conseil d'association, dont la tenue est prévue le 17 décembre 2018.

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur l'escalade des tensions dans la mer d'Azov, 28 novembre 2018](#)

[Déclaration de la haute représentante au nom de l'UE sur les "élections" prévues dans la soi-disant "République populaire de Louhansk" et dans la soi-disant "République populaire de Donetsk" le 11 novembre 2018](#)

[Relations de l'UE avec l'Ukraine \(informations générales\)](#)

Iran

Le Conseil discutera de la situation en Iran. Les ministres devraient axer leurs travaux sur la mise en œuvre du plan d'action global commun, y compris sur les efforts actuellement déployés par l'UE pour préserver des circuits financiers efficaces vers l'Iran et poursuivre les relations commerciales légitimes, notamment compte tenu du rétablissement des sanctions américaines le 5 novembre 2018. Ils pourraient également discuter des préoccupations exprimées quant au comportement récent d'acteurs iraniens sur le sol européen, au programme de missiles balistiques de l'Iran et aux aspects pertinents liés à la sécurité régionale.

Ces discussions font suite au bref échange de vues tenu dans le cadre de l'examen des questions d'actualité lors de la précédente session du Conseil des affaires étrangères (19 novembre 2018). Au cours de cet échange, les ministres ont souligné qu'ils continuaient à soutenir sans réserve l'accord sur le nucléaire iranien. Ils ont noté que l'Iran continue à mettre en œuvre l'accord, ainsi que l'ont confirmé 13 rapports publiés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Dans le même temps, ils ont exprimé leur totale solidarité avec les États membres qui ont récemment été témoins d'activités inacceptables de la part d'acteurs iraniens sur le sol européen, et ont affirmé qu'ils étaient prêts à envisager une réaction ciblée et appropriée.

L'UE continue de [regretter vivement](#) le rétablissement d'une nouvelle série de sanctions par les États-Unis à la suite de leur retrait du plan d'action global commun. Le plan d'action global commun a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2231 (2015). Il constitue un élément essentiel de l'architecture mondiale de non-prolifération nucléaire et il revêt une importance décisive pour la sécurité de l'Europe, de la région et du monde entier. L'UE a souligné à plusieurs reprises que le plan d'action global commun fonctionne et répond à son objectif qui consiste à garantir que le programme nucléaire iranien aura des visées exclusivement pacifiques.

Tous les participants au plan d'action global commun ont fait valoir, lors des réunions ministérielles tenues à Vienne, le 6 juillet, et à New York, le 24 septembre, que la levée des sanctions est un élément essentiel de l'accord et ont réaffirmé leur volonté de préserver et maintenir des circuits financiers efficaces avec l'Iran et d'assurer la poursuite des exportations iraniennes de pétrole et de gaz.

Dans ce contexte, dans une déclaration conjointe du 2 novembre, la haute représentante ainsi que les ministres des affaires étrangères et les ministres des finances de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni se sont déclarés déterminés à faire avancer les travaux intenses menés pour mettre en place une entité ad hoc. Cela permettra à l'Iran de bénéficier du maintien de la levée des sanctions et des dividendes économiques qui en découlent et aux exportateurs et importateurs européens de poursuivre leurs échanges commerciaux légitimes. Des efforts supplémentaires doivent être consentis pour aider et rassurer les opérateurs économiques qui entretiennent des relations commerciales légitimes conformément au droit de l'UE. Cela vient s'ajouter à un certain nombre de mesures qui ont déjà été prises en août concernant l'entrée en vigueur des mises à jour de la "loi de blocage" et du mandat de prêt de la Banque européenne d'investissement.

[Déclaration conjointe de la haute représentante, Federica Mogherini, des ministres des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, Heiko Maas et Jeremy Hunt, et des ministres des finances Bruno Le Maire, Olaf Scholz et Philip Hammond - 2 novembre 2018](#)

[Mise en œuvre du plan d'action global commun: déclaration ministérielle conjointe - 24 septembre 2018](#)

[Déclaration de la commission conjointe du plan d'action global commun - 6 juillet 2018](#)

Venezuela

La haute représentante et les ministres des affaires étrangères discuteront de la situation au Venezuela. Les ministres donneront suite à leur échange de vues du 15 octobre 2018, au cours duquel ils sont convenus d'examiner la possibilité de mettre en place un groupe de contact international qui pourrait, si les conditions sont réunies, contribuer à faciliter un processus politique.

Ce débat a également lieu dans la perspective du début du deuxième mandat du président Maduro, le 10 janvier 2019, à la suite de l'élection tenue le 20 mai 2018. Dans ses conclusions du 28 mai 2018, le Conseil a déclaré que ce scrutin et ses résultats étaient dépourvus de toute crédibilité, le processus électoral n'ayant pas assuré les garanties nécessaires à la tenue d'élections inclusives et démocratiques.

Le Conseil avait en outre rappelé qu'il se tenait prêt à contribuer à l'émergence d'une solution démocratique aux différentes dimensions de la crise actuelle, dans le cadre de négociations constructives et axées sur les résultats, conduites de bonne foi et incluant tous les acteurs politiques du Venezuela concernés.

L'UE est déterminée à apporter son soutien à la population du Venezuela et, dans les pays voisins, à appuyer l'intégration socioéconomique des Vénézuéliens et la résilience des communautés qui les accueillent. À cette fin, le 4 décembre 2018, la Commission européenne a affecté un montant supplémentaire de 20 millions d'euros pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise socioéconomique au Venezuela. Ce montant s'ajoute à l'enveloppe de 35,1 millions d'euros en aide d'urgence et aide au développement à moyen terme annoncée en juin 2018 afin de soutenir la population vénézuélienne et les pays de la région les plus frappés par cette crise.

Depuis le 13 novembre 2017, le Conseil a mis en place des mesures restrictives ciblées à l'encontre du Venezuela. Ces mesures comprennent un embargo sur les armes et les équipements destinés à des fins de répression interne, ainsi que des mesures restrictives (une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et un gel des avoirs) à l'égard de 18 personnes pour cause de non-respect des principes démocratiques et de l'état de droit, et de graves violations des droits de l'homme. Les mesures restrictives visent à contribuer à la recherche de solutions communes démocratiques susceptibles d'assurer la stabilité politique du pays et de lui permettre de répondre aux besoins pressants de la population.

[Mesures restrictives de l'UE à l'encontre du Venezuela \(informations générales\)](#)

[L'UE renforce son assistance aux victimes de la crise au Venezuela, communiqué de presse de la Commission du 5 décembre 2018](#)

[Délégation de l'Union européenne au Venezuela](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter plusieurs décisions et conclusions sans débat, notamment des conclusions du Conseil sur le Myanmar/la Birmanie, sur la Libye et sur les femmes, la paix et la sécurité.

Conclusions du Conseil sur le Myanmar/la Birmanie

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la situation au Myanmar/en Birmanie. Le Conseil devrait faire part de sa vive préoccupation quant aux conclusions de la mission internationale indépendante d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, selon lesquelles des violations flagrantes des droits de l'homme ont été commises dans l'État kachin, l'État du Rakhine et l'État shan, en particulier par les forces armées du Myanmar/de la Birmanie (Tatmadaw). L'Union européenne n'a cessé de demander que les responsables de tels crimes répondent de leurs actes. Le Conseil devrait souligner qu'il conviendrait que le nouveau mécanisme indépendant mis en place par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en septembre 2018, qui vise à approfondir les enquêtes et à préparer une procédure pénale impartiale et indépendante, opère dans le plein respect de la compétence de la Cour pénale internationale.

Le Conseil rappellera ses conclusions du 26 février 2018, y compris son appel au gouvernement du Myanmar/de la Birmanie pour qu'il prenne sans tarder des mesures significatives, notamment pour ce qui est de réaliser des progrès sur l'obligation de rendre des comptes et sur l'accès des agences humanitaires et des Nations unies dans l'État kachin, dans l'État de Rakhine et dans l'État shan, et pour qu'il crée des conditions propices à un retour sûr, volontaire et digne des personnes déplacées vers leur lieu d'origine.

Le Conseil a l'intention d'adopter des mesures restrictives supplémentaires à l'encontre de hauts responsables militaires et d'officiers de la police des frontières responsables de violations des droits de l'homme et est déterminé à assurer un suivi constant de la liste des personnes et entités désignées.

[Conclusions du Conseil sur le Myanmar/la Birmanie, 26 février 2018](#)

[Relations de l'UE avec le Myanmar/la Birmanie \(fiche d'information du SEAE\)](#)

[Délégation de l'UE au Myanmar/en Birmanie](#)

Conclusions du Conseil sur une stratégie de l'UE concernant l'Inde

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur une stratégie de l'UE concernant l'Inde. Le Conseil devrait approuver la communication conjointe intitulée "Éléments d'une stratégie de l'UE pour l'Inde", qui a été présentée par la haute représentante et la Commission européenne et qui, avec les conclusions, établira le cadre stratégique d'une coopération renforcée et élargie de l'UE avec l'Inde durant les années à venir.

Le Conseil devrait se féliciter que l'Inde assume un rôle et des responsabilités de plus en plus importants sur la scène internationale, grâce à sa politique étrangère ambitieuse et à son économie en croissance rapide. Au travers de leur partenariat stratégique, l'UE et l'Inde s'emploient à promouvoir de concert la paix et la sécurité et à renforcer ensemble l'ordre mondial fondé sur des règles.

Dans ses conclusions, le Conseil devrait chercher à renforcer la coopération entre l'UE et l'Inde en vue de promouvoir un multilatéralisme effectif, la croissance et la prospérité dans l'UE et en Inde ainsi que dans l'ensemble de la région asiatique, de relever les défis au niveau mondial, tels que le développement durable, et d'œuvrer aux intérêts en matière de sécurité.

[Communication conjointe: Éléments d'une stratégie de l'UE pour l'Inde, communiqué de presse de la Commission, 20 novembre 2018](#)

Conclusions du Conseil sur la Libye

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Libye. Le Conseil devrait se féliciter des résultats de la conférence sur la Libye, organisée par l'Italie à Palerme les 12 et 13 novembre 2018, qui faisait suite à la conférence de Paris tenue le 29 mai 2018.

Le Conseil devrait déclarer que le statu quo en Libye est une source importante d'instabilité et d'insécurité pour les Libyens, leurs voisins et la région tout entière. Il devrait rappeler qu'il ne saurait y avoir qu'une solution politique à la crise libyenne, que celle-ci doit venir des Libyens eux-mêmes dans le cadre d'un processus politique inclusif, avec la participation et la représentation pleines et égales des femmes, et dans le plein respect du droit international, y compris les droits de l'homme.

presented by the UN Special Representative of the Secretary-General Ghassan Salamé on 8 November to the UN Security Council. The EU and its members states

Les conclusions devraient exprimer le soutien plein et entier de l'UE et des États membres au plan d'action remanié présenté par le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies Ghassan Salamé le 8 novembre au Conseil de sécurité des Nations Unies. L'UE et ses États membres accompagneront activement ses trois volets - politique, économique et en matière de sécurité - conformément à l'approche cohérente globale à long terme en vue de soutenir le processus de transition et de réconciliation mené sous l'égide des Nations unies. Le Conseil abordera aussi des questions liées à la sécurité, à la politique économique, à la stabilisation et aux migrations.

Conclusions du Conseil sur les femmes, la paix et la sécurité

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur les femmes, la paix et la sécurité. Le Conseil devrait rappeler que l'Union européenne et ses États membres se sont engagés à mettre en œuvre intégralement le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité, qui comprend la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et ses résolutions de suivi, en veillant à ce que ce programme soit pleinement intégré dans toutes les politiques et tous les efforts de l'UE visant à promouvoir le rôle important de l'engagement des femmes en faveur d'une paix durable, de la sécurité, des droits de l'homme, de la justice et du développement.

Dans ses conclusions, le Conseil devrait se féliciter de la nouvelle approche stratégique de l'UE en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, qui souligne qu'il faut systématiquement intégrer une perspective de genre dans l'ensemble des domaines et activités liés à la paix et à la sécurité ainsi que, d'une manière générale, dans l'action extérieure de l'UE et qu'il est nécessaire pour l'UE de mobiliser, rendre autonomes, protéger et soutenir les femmes et les filles afin d'aider tous les pays à instaurer une paix et une sécurité viables et durables, qui constituent des composantes intrinsèques des droits de l'homme et du développement durable.

[Déclaration de l'UE - Conseil de sécurité des Nations unies: Promotion de la mise en œuvre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité et de la pérennisation de la paix grâce à l'autonomisation politique et économique des femmes, 25 octobre 2018](#)